

DISPOSITIF « MISSIONS INVITÉ·E·S »

AAP 2026-2027 – 2^e semestre

Le pôle Humanités lance son second appel pour l'invitation d'intervenant·e·s (enseignant·e·s, professionnel·le·s, artistes ou expert·e·s en activité à l'étranger) à **venir enseigner au sein d'une ou de plusieurs formations** (Licence, Master, Formation Continue) de ses cinq composantes.

Ces invitations ont pour objectif de **développer l'internationalisation des formations et les partenariats internationaux prioritaires** des composantes, des laboratoires et du pôle Humanités.

Le financement est assuré par le CPOM du pôle et se substitue aux précédents dispositifs mis en place par les composantes dans ce cadre.

L'appel à projet se déroule en deux temps :

- En avril/mai, pour des invitations à intervenir au cours du premier semestre 2026/2027 (septembre à décembre 2026)
- En **septembre**, pour des invitations à intervenir au cours du **second semestre 2026-2027 (janvier à mai 2027)**

Modalités d'examen des projets

- Les formulaires de demande sont déposés par des enseignant·e·s-chercheur·euse·s ou enseignant·e·s du pôle Humanités et doivent être **validées par la composante d'accueil des ou de la formation concernées**.
- **Date limite de retour des propositions au service RI du Pôle Humanités (relint.humanites@univ-nantes.fr) le lundi 2 novembre 2026.**
- Les demandes seront examinées par la Commission RI du Pôle Humanités, puis par le Conseil de Pôle pour **vote le jeudi 12 novembre**.

Type de missions

- Les invitations doivent avoir **obligatoirement un caractère pédagogique**, et doivent comporter un minimum de 6 heures de cours dispensées sur au moins 5 jours ouvrés (CM/TD/TP ou ateliers)
- Les invitations peuvent durer **jusqu'à 6 semaines au total**, fractionnables en deux séjours pour les projets allant au-delà de 3 semaines.
- Les intervenant·e·s pourront également être invité·e·s à intervenir dans le cadre du cycle de conférences annuel « **Les rendez-vous du pôle Humanités** » qui se déroulera en 2026-2027.
- Les interventions effectuées dans des **manifestations de recherche** (communication dans un colloque, journée d'études, soutenances, etc..) **ne sont pas éligibles**. Prendre contact avec son unité de recherche pour ce type de missions.

Critères de sélection

- **Intérêt disciplinaire ou professionnel des enseignements proposés pour les formations** (les missions à caractère « transversal » pluridisciplinaire pouvant profiter à plusieurs composantes sont encouragées).
- **Intérêt du partenariat** pour la politique internationale des composantes et du pôle Humanités.
- **Les missions longues (2 à 6 semaines) seront privilégiées** pour consolider les partenariats. Les missions courtes (5 jours minimum) restent autorisées.
- Les projets qui peuvent bénéficier de **financements Erasmus** dans le cadre de conventions existantes ne sont **pas prioritaires**.
- Dans le cas où toutes les demandes ne pourraient pas être satisfaites, la Commission RI et le Conseil de pôle veilleront à une **répartition équitable entre les composantes**.

Montant du financement et gestion

- Le financement procède par **per diem**, c'est-à-dire un remboursement forfaitaire des frais engagés par le collègue, au prorata des jours effectivement passés sur notre sol nantais. Le per diem est actuellement de **160 euros**.
- Attention, **cette somme peut rester insuffisante pour un remboursement total** si les frais de transport sont importants, un financement complémentaire sera éventuellement nécessaire (composante, laboratoire, partenaires, etc...).
- **La gestion administrative se fera toujours au sein de la composante du porteur de projet** (sauf dans le cas de projets initiés au niveau du pôle).
- Attention, **le déblocage des fonds, bien qu'ils soient forfaitaires, ne pourra se faire qu'au vu de factures de frais d'hébergement** dans une structure payante (hôtel, appart'hôtel, Airbnb...).

Montant total de l'enveloppe : 24 000 €/an, soit 150 jours de missions au total.
